



Probleme de remboursement free

Par **dadou**, le **04/05/2011** à **16:01**

Bonjour,

suite à mon déménagement le 15 janvier free m'a prelever le mois de février sur mon ancien logement or mon abonnement prennait fin au 31/01/2011 et j'ai de nouveau payer la moitié du mois de fevrier pour mon nouveau logement. Je leur ai envoyer debut mars un recommander avec ar pour leur demander le remboursement de cette somme 24 mars comme je n'avais pas de nouveau je les ai contacter par telephone appel qui m'a couter 4euros pour m'entendre dire que la demande n'avais pas été prise en compte mais qu'elle le fesait de suite et que je recevrai confiramtion dans la semaine.

j'ai attendu jusqu'au 11avril pour les recontacter et m'entendre dire qu'il n'y avait aucune demande d'effectuer mais qu'elle en fesait la demande et que j'aurai le remnboursemant non seulement de mon abaonnement mais en plus un geste commercial sous 15jours nous somme le 4 mai et toujours rien.

cette fois je les contacte par tchat et la demande a été en compte mais n'est pas encore traité et il ne peuvent me donner aucun delai.

Je voulais savoir si j'avais un recours legal pour les obliger a me restituer mon dut rapidement?

je vous remercie

Par **mimi493**, le **04/05/2011** à **19:57**

LRAR de mise en demeure de rembourser sous huitaine, faute de quoi vous saisirez le tribunal de proximité

(et ça ne les fera pas bouger, donc vous devrez saisir le tribunal)

Par **dadou**, le **05/05/2011** à **07:42**

je vous remercie de votre reponse